

## Procès-Verbal de délibération de la Commission de recrutement BOE du jeudi 22 juin 2023

**Vu l'arrêté en date du 14 avril 2023** fixant au titre de l'année 2023 le nombre et la répartition des postes offerts aux recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**Vu l'arrêté en date du 26 mai 2023** de Madame la Présidente de l'Université de Limoges, portant composition du jury pour le recrutement par la voie contractuelle de personnes en situation de handicap au titre de la campagne d'emplois 2023 à l'Université de Limoges ;

**Vu l'arrêté en date du 6 juin 2023** de Madame la Présidente de l'Université de Limoges relatif à la Commission de pré-sélection au recrutement par la voie contractuelle de personnes en situation de handicap (BOE) - Campagne d'Emplois 2023 ;

**Vu la commission de pré-sélection en date du 6 juin 2023** réunissant :

- **Isabelle SAUVIAT**, Vice-Présidente RH et dialogue social de l'Université de Limoges, Présidente,
- **Nathalie MASSOT**, représentante de Madame la Rectrice de l'Académie de Limoges, Chancelière de l'Université, Vice-présidente,
- **Jean-Louis BILETTA**, Contractuel BIATSS catégorie A – Responsable service financier - Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université de Limoges, membre,
- **Laëtitia RICHARD**, Technicien de recherche et de formation – Gestionnaire Ressources Humaines – Service gestion statutaire et des carrières des personnels Enseignants de l'Université de Limoges, membre,
- **Damien PETIT**, Technicien de recherche et de formation – Gestionnaire Ressources Humaines – Service gestion statutaire et des carrières des personnels BIATSS de l'Université de Limoges, membre.

**Vu les auditions** des candidats conduites dans l'ordre de passage suivant pour les **2 postes d'ADJAENES – Gestionnaire administratif Ressources Humaines (DRH service des personnels enseignants – Services Centraux et IUT du Limousin)** :

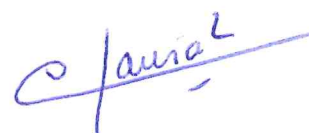
- **Monsieur Julien VERGNAUD**
- **Madame Laurette DOUSSIN**

**Après délibération**, le jury n'a retenu aucun des deux candidats.

Le jury déclare le recrutement sur les postes cités ci-dessus mentionnés **infructueux**.

Fait à Limoges, le 22 juin 2023,

La Présidente du jury,



Isabelle Sauviat